



## COMPTE RENDU SUCCINCT

*Conseil Municipal  
du  
Mardi 18 Septembre 2018*

Le mardi 18 septembre 2018 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boissy-Sous-Saint-Yon, dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 11 septembre 2018, s'est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Maurice DORIZON, à la Grange aux anneaux, place du Général De Gaulle à BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

**Nombre de membres en exercice : 25**

**Etaient présent(e)s :** M. DORIZON - MME PEDRONO - M. LION - MME JOLY - MME BROCHOT - M. GUITTET - MME FERNET .M. DEGREMONT - MELLE RENAULT - M. FRANCOIS - MME CAISSO - M. DAGUE - MME PERRIER - MME GAUTHIER - MME BOUGENOT

**Absent(e)s représenté(e)s:**  
MME Carine BILIEU par M. LION  
M. LEVASSEUR par M. DORIZON  
MME MÉNELET par MME BROCHOT  
M. DIAS par M. FRANCOIS  
MME Claudine BILIEU par MME PEDRONO  
M. LABRIT par Mme PERRIER  
M. LEMAITRE par Corinne GAUTHIER

**Absent(e)s** MME FLEURY-M. OMNES-M. MENARD

**Secrétaire de Séance :** Melle Elise RENAULT

Le Conseil Municipal,  
Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,  
Après en avoir délibéré,

**Délib. N° 2018-083 : Adoption de l'ordre du jour du Conseil Municipal**  
**ADOpte** l'ordre du jour proposé à l'assemblée réunie le 18 septembre 2018.  
**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2018-084 : Approbation du procès-verbal du 26 juin 2018**  
**ADOpte** le procès-verbal de la séance du 26 juin 2018.  
**À la majorité absolue 17 voix pour, 5 contre (M. LABRIT, MME PERRIER, M. LEMAITRE, MME GAUTHIER, MME BOUGENOT)**

**Administration générale – Décisions du Maire prises en application du Code Général des Collectivités Territoriales**

**PREND ACTE** des décisions du Maire n° DM. 2018-075, n° DM 2018-076, n° DM 2018-077, n° DM 2018-078, n° DM 2018-079, n° DM 2018-080, n° DM 2018-081, n° DM 2018-082.

**Délib. N° 2018-085 : Attribution des marchés à procédure adaptée portant sur la restructuration partielle de la cité scolaire : réhabilitation et extension d'un centre de loisirs – extension d'une école maternelle**

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux de restructuration partielle de la cité scolaire à Boissy-sous-saint-Yon comprenant la réhabilitation et l'extension du centre de loisirs et l'extension d'une école maternelle relative à deux salles de classe et à une restauration scolaire avec les sociétés suivantes :

- Marché n°1808 - Lot n°1 « Gros œuvre » : société JP GILLARD sise 51 rue des Mares à SAINT-CHERON (91530) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 930 000,00 € HT, soit 1 116 000,00 € TTC ;
- Marché n°1809 - Lot n°2 « Charpente bois » : société LE BATIMENT ASSOCIE sise 19 rue du Grand Pré – CS 30001 - à MUIZON (51140) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 410 000,00 € HT, soit 492 000,00 € TTC ;
- Marché n°1810 - Lot n°3 « Etanchéité – Membrane – Couverture » : société REPISOL sise 27 avenue de la Pointe Régale à SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL (91250) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 194 706,12 € HT, soit 233 647,34 € TTC ;
- Marché n°1811 - Lot n°4 « Enduit de façade » : société REPISOL sise 27 avenue de la Pointe Régale à SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL (91250) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 149 155,72 € HT, soit 178 986,86 € TTC ;
- Marché n°1812 - Lot n°5 « Façade vitrée et menuiseries extérieures – Stores » : société BILLIET sise 1 bis Route de Socx, Zone du Bieren Dyck à BIERNE (59380) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 373 849,25 € HT, soit 448 619,10 € TTC ;
- Marché n°1813 - Lot n°6 « Menuiseries intérieures bois » : société SORBAT 77 sise 295 avenue de l'Europe - ZAC de l'Europe - à SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77310) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 135 953,00 € HT, soit 163 143,60 € TTC ;
- Marché n°1814 - Lot n°7 « Cloisons – Doublages – Plafonds » : société SORBAT 77 sise 295 avenue de l'Europe - ZAC de l'Europe - à SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77310) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 173 998,00 € HT, soit 208 797,60 € TTC ;
- Marché n°1815 - Lot n°8 « Serrurerie – Métallerie » : VERRE & METAL sise 14 route du Moulin Bateau – CS 50019 – à BONNEUIL SUR MARNE CEDEX (94387) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 120 671,00 € HT, soit 144 805,20 € TTC ;
- Marché n°1816 - Lot n°9 « Revêtement de sols durs et souples » : société PEINTISOL sise 1B rue du coq Gaulois à BRIE COMTE ROBERT (77170) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 140 270,15 € HT, soit 168 324,18 € TTC ;
- Marché n°1817 - Lot n°10 « Peinture » : société PPN ENTREPRISE GENERALE sise 21 rue Catulienne à SAINT-DENIS (93200) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 25 020,20 € HT, soit 30 024,24 € TTC ;
- Marché n°1818 - Lot n°11 « Chauffage – Rafraichissement » : ENTREPRISE LEVEQUE, sise 17 rue du Capitaine Giry à PITHIVIERS (45300) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 408 397,50 € HT, soit 490 077,00 € TTC ;
- Marché n°1819 - Lot n°12 « Plomberie sanitaires » : ENTREPRISE LEVEQUE, sise 17 rue du Capitaine Giry à PITHIVIERS (45300) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 140 938,35 € HT, soit 169 126,02 € TTC ;
- Marché n°1820 - Lot n°13 « Electricité » : société SEGE sise 9 avenue des Grenots à ETAMPES (91150) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 182 001,42 € HT, soit 218 401,70 € TTC ;
- Marché n°1821 - Lot n°14 « Equipements de cuisine » : société TECHNIFROID sise 4 rue Gustave Madiot à BONDOUFLE (91070) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 64 000 € HT, soit 76 800 € TTC ;

- Marché n°1822 - Lot n°15 « Voirie et réseaux divers » : société ESSONNE TP sise 10 chemin de la Ferté Alais à BOISSY-SOUS-SAINT-YON (91790) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 471 422,37 € HT, soit 565 706,84 € TTC ;
- Marché n°1823 - Lot n°16 « Espaces verts – Clôtures » : société ENVIRONNEMENT SERVICES sise 14 Grande Rue à VILLEVAUDE (77410) pour un montant global et forfaitaire s'élevant à 158 558,41 € HT, soit 190 270,10 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents afférents aux marchés n°1808 à 1823,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité,

**Délib. N° 2018-086 : Avis de la commune sur le schéma directeur départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**

**PREND ACTE** du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Essonne en révision,

**DEMANDE** que des mesures d'accompagnement de l'Etat pour les constructions et aménagements prévus dans le futur schéma soit clairement mises en œuvre et actées dans le document,

**DEMANDE** le rétablissement de l'ordre public et une réaction de fermeté face aux chantages à la libre circulation permettant une atteinte inégalée au droit de propriété,

**DEMANDE** un soutien particulier de l'Etat, notamment pour les communes ne rentrant pas dans le cadre des impératifs de création d'équipements d'accueil des gens du voyage, comme Boissy-sous-Saint-Yon, lorsqu'elles sont confrontées à des occupations illicites,

**SOULIGNE** que le statut des terrains familiaux à caractère privé, permettant ainsi d'être réalisés à l'initiative de personnes privées, comporte un risque de tentation à légaliser des situations d'installations irrégulières.

À l'unanimité,

**Délib. N° 2018-087 : Modification du tableau des emplois – création de poste**

**APPROUVE** la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet,

**ADOpte** le tableau des emplois ainsi modifié dès le caractère exécutoire de la délibération.

À l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures, trente minutes.

Le Maire,

Maurice DORIZON

